

Faut-il toujours vouloir la vérité ?

Correction du développement (I)

I) En quoi la recherche de la vérité est une condition d'une vie heureuse et juste (sage)

A) Analyse des termes du sujet

Vouloir quelque chose, c'est le poser comme **but** (comme « fin »), et se doter des **moyens** permettant de l'atteindre. Par exemple, si je dis « je *veux* avoir mon bac », cela veut dire à la fois que je le pose comme un but à atteindre, et que je décide de mettre en œuvre les moyens appropriés (dans le cas contraire, c'est un simple désir : « *j'aimerais bien* avoir mon bac... »)

La **vérité**, elle, désigne **ce qui est en accord avec la réalité**. Un énoncé est *vrai* s'il donne une description correcte de la réalité (« il faut beau » → il fait beau), un énoncé est faux s'il donne une description incorrecte de la réalité (« il fait beau » → il pleut)

Quant à la question « **faut-il** », elle peut être prise en deux sens ; elle peut concerner aussi bien une **nécessité** pour atteindre un objectif, et dans ce cas le sujet nous demande s'il est nécessaire de vouloir la vérité pour atteindre des buts comme la survie, le bonheur ou la sagesse. Elle peut aussi concerner une **obligation** à caractère politique ou moral, et dans ce cas le sujet nous demande si l'on doit considérer comme un **devoir** de vouloir la vérité.

B) [Thèse] **La recherche du savoir est ce qui permet à l'homme d'agir efficacement sur la nature**

[**Argument**] Ce qui permet à l'homme d'agir sur la nature, c'est le fait qu'il sait faire jouer à son profit les mécanismes qui la régissent. On ne peut agir efficacement sur la réalité que si on la **connaît**, si on la **comprend**. C'est cette connaissance et cette compréhension de la nature qui nous permet de la **prévoir**, et de mettre en œuvre des **techniques** permettant de la mettre au service de nos besoins. La connaissance rationnelle du monde (dont l'aboutissement est la connaissance scientifique) sert ainsi de fondement à l'action technique sur le monde. Les deux sont d'ailleurs devenues indissociables dans le monde contemporain, qui repose sur des « technologies », c'est-à-dire sur des techniques fondées sur un savoir scientifique.

[**Exemple**] Un avion ne s'oppose pas aux lois de la nature, mais bien sur leur connaissance. C'est parce que l'homme a réussi à connaître et à comprendre les lois

qui régissent les phénomènes énergétiques (et notamment la combustion des hydrocarbures), mais aussi parce qu'il a compris les lois qui régissent la gravité, que l'homme a pu inventer des appareils qui s'élèvent dans les airs au lieu de chuter.

[**Retour**] La connaissance de la réalité est le fondement de la **maîtrise technique** du monde ; c'est parce que l'homme pose le savoir comme un but, et qu'il met en œuvre des procédés comme la science, qu'il peut devenir, selon une formule de René **Descartes** (philosophe et scientifique français du XVII^e siècle), « comme maître et possesseur de la nature ».

C) [Thèse] **La recherche de la vérité est la condition de l'action juste**

[**Argument**] L'action **efficace** n'est pas seulement l'action puissante, ou permettant la survie ou le bien-être. C'est aussi celle qui permet d'atteindre un but comme la **justice**. La justice peut être entendue comme ce qui est conforme au Bien commun (une autre possibilité, issue elle aussi de l'Antiquité grecque, consiste à la définir comme « ce qui rend à chacun ce qui lui revient »). Il en découle que, **pour pouvoir agir de façon juste, je dois avant tout connaître** en quoi consiste ce « bien commun », ou ce qui revient à chacun. Seul celui qui peut reconstituer le passé peut déterminer la sentence *justifiée*, seul celui qui est à même de prévoir : les conséquences d'une décision peut déterminer si elle est, ou non, conforme au Bien commun. Dans les deux cas, **l'action juste suppose le savoir**, que celui-ci résulte d'une enquête (connaissance du passé) ou d'un pronostic (anticipation de l'avenir).

[**Exemples**] Le juge doit être celui qui « rend à chacun ce qui lui revient » ; il doit indemniser la victime, acquitter l'innocent, punir le coupable. Mais il ne peut le faire que s'il dispose d'une information *correcte* concernant la réalité ; c'est pourquoi les témoins doivent jurer de dire « la vérité, toute la vérité, rien que la vérité », et que le faux témoignage (c'est-à-dire : le témoignage mensonger) est considéré comme un crime. **L'erreur** judiciaire n'est pas seulement une erreur, c'est une **faute**, car elle conduit à l'injustice. De la même façon, on voit le rôle que jouent aujourd'hui les comités scientifiques pour la justification de décisions conformes au Bien commun : seule une expertise correcte permet des décisions équitables.

[**Retour**] C'est parce que l'homme cherche la vérité, et se dote des moyens permettant de l'obtenir (enquête, expertises) qu'il peut prendre des décisions conformes à la justice.

D) [Thèse] **La connaissance de soi est une condition du bonheur**

[**Argument**] Le **bonheur** peut être défini comme un état de plénitude (qui exclut la frustration) et de sérénité (qui exclut l'angoisse et la culpabilité). Est donc heureux

celui dont la vie est en accord avec ses désirs et ses valeurs. La recherche du bonheur implique donc une démarche de **connaissance de soi** : seul celui qui part en quête de ce que sont *réellement* ses désirs, des idées et des valeurs qui sont réellement *les siennes*, pourra vivre une vie dans laquelle il réalise son identité. La première condition du bonheur est donc, comme le voulait Platon¹, la connaissance de soi.

[Exemple] On peut illustrer ce point avec la **psychanalyse** telle que la présente Freud. Pour Freud, les désirs dont nous ne prenons pas conscience, que nous *refoulons*, sont toujours causes de **troubles**. Car ils s'expriment de manière détournée, sous la forme de troubles psychosomatiques, de comportements compulsifs, d'angoisse, etc. Seul celui qui réussit à **prendre conscience** des désirs qu'il refoule pourra mettre fin à ces troubles, en rendant par ailleurs possible la sublimation de désirs dont l'expression directe entrerait en conflit avec ses valeurs. En ce sens (mais en ce sens seulement) la découverte de soi par la psychanalyse est bien une voie d'accès au bonheur.

[Retour] La connaissance de soi, la recherche de la vérité concernant notre réalité intérieure, est une condition d'accès au bonheur ; car seul celui qui vise à se connaître lui-même et qui met en œuvre les démarches lui permettant de prendre conscience de ce qu'il est pourra atteindre la plénitude et la sérénité.

[Transition] La recherche active de la vérité est apparaît donc souhaitable pour trois raisons : elle est la condition d'une **maîtrise technique de la nature**, elle est la condition de la **décision juste**, elle est la condition d'accès au **bonheur**. En ce sens, on peut considérer que vouloir la vérité constitue le point de départ de toute *quête de la sagesse* : de toute « philosophie ». Pourtant, est-il toujours sage de chercher à connaître ce qui nous est caché ? Est-il toujours souhaitable que l'homme se dote des connaissances lui permettant de devenir plus puissant, sur le monde et sur les hommes ? Et tous les moyens sont-ils légitimes pour atteindre ce but qu'est la vérité ?

¹ : les élèves qui suivent la spé HLP peuvent bien sûr approfondir ce point en prenant appui sur Nietzsche. On pouvait également solliciter Epicure, pour lequel il faut revenir à ce qui constitue notre véritable nature, à la connaissance de nos véritables besoins, pour atteindre le bonheur.

II) En quoi le fait de « vouloir savoir » pose des problèmes éthiques

Conformément au plan que nous avons indiqué, notre seconde partie va chercher à mettre en lumière les dangers que peut représenter, pour l'homme, la « volonté de savoir ».

Nous axerons notre réflexion sur deux points :

1. La *recherche* de la vérité peut poser des problèmes éthiques. Vouloir la vérité « à tout prix », est-ce légitime ? Quels problèmes moraux (ou juridiques) peut poser la recherche de la vérité ? Si la vérité est une « fin », cette fin justifie-t-elle tous les moyens ?

2. L'*obtention* du savoir peut devenir dangereuse. Toute connaissance est-elle désirable ? N'est-il pas souhaitable que certaines connaissances restent inaccessibles à l'homme ? Le savoir ne pourrait-il pas conduire à des applications qui représenteraient un risque pour la nature, et pour l'homme ?

Ces deux axes constitueront nos deux sous-parties. Cette fois, je vous demande de choisir l'un des deux (les deux feront l'objet d'un corrigé), et de construire le paragraphe argumentatif correspondant.

Ce travail n'est pas difficile (les deux thèses sont assez évidentes), mais il suppose de prendre appui sur des arguments et des exemples précis. Essayez de vous focaliser sur des **enjeux** réels et majeurs du sujet aujourd'hui.

_ La science et ses applications techniques posent actuellement des problèmes qu'il n'est pas très difficile de trouver, mais qui doivent être formulés clairement.

_ l'encadrement de la recherche de la vérité, de la volonté de savoir, aussi bien dans les sciences que dans les domaines juridiques et judiciaires, posent aujourd'hui des problèmes majeurs. Essayez de les dégager en prenant des exemples précis.

Un seul paragraphe est demandé, mais vous pouvez bien sûr, si vous le souhaitez, faire les deux !

Le travail sera à rendre en mains propres, lundi.